

29 jan 2021 -17:31

Appartient à Conseil des ministres du 29 janvier 2021

Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU : troisième rapport national pour l'Examen périodique universel

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte du troisième rapport national pour l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

L'EPU est un mécanisme d'évaluation par les pairs. Durant cet exercice, les États évaluent la situation des droits humains dans un pays en posant des questions et formulant des recommandations au pays concerné sur base de trois rapports : un rapport national, une compilation des informations établie par le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies, ainsi qu'un résumé des communications des parties prenantes, établi par le Haut-Commissariat.

Il s'agit ici du troisième rapport national, que la Belgique a elle-même préparé. Il porte principalement sur la mise en œuvre par notre pays des 187 recommandations acceptées lors du deuxième Examen périodique universel et sur l'éventuelle évolution de la situation des droits humains, y compris les potentiels défis et limites.

Le rapport définitif doit être transmis aux Nations Unies au plus tard le premier février 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be